



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Quelques mots sur la Fondation des Amis de l'Atelier

Depuis plus de 50 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, reconnue d'utilité publique, accueille et accompagne 2700 enfants et adultes en situation de handicap mental ou psychique dans ses 66 établissements et services en France.

La Fondation est engagée dans une démarche d'innovation visant à offrir aux personnes accompagnées tous les moyens de mener une vie sereine, dans le respect de leurs liens familiaux et de leur identité.



Le dispositif « Si T BénéVole » est destiné aux personnes accompagnées au sein des établissements du Sud Seine-et-Marne, gérés par la Fondation des Amis de l'Atelier.

Si T BénéVole

7 rue des Rouges Gorges - 77300 Fontainebleau

Téléphone : **06 64 05 10 17**

Email : sitbenevole@orange.fr



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap



**PARTICIPEZ À L'INCLUSION SOCIALE
À TRAVERS LE BÉNÉVOLAT**



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

SiT BénéVole

LE PROJET

« SiT BénéVole » a été créé pour des personnes présentant des troubles psychiques et mentaux, afin de favoriser leur participation bénévole au service de la Cité.

Les personnes intéressées sont toutes accompagnées par des foyers, des services d'accompagnement et des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) de la Fondation des Amis de l'Atelier situés sur le territoire du Sud Seine-et-Marne.

Les partenaires peuvent être des associations locales, culturelles, sportives, caritatives, divers services qui sollicitent déjà des bénévoles.



LES BESOINS IDENTIFIÉS

Ce projet vise l'intégration et l'exercice de la citoyenneté de ces personnes dans la Cité. Cette ouverture sur l'environnement proche permet de participer aux activités de la vie locale, d'aller à la rencontre de l'autre, de découvrir, de donner, de s'intéresser...

Ce projet s'est construit en répondant à une demande et un besoin repérés chez les personnes que nous accompagnons : le besoin de reconnaissance, d'estime de soi et de se sentir utile.

Cette socialisation favorise leur épanouissement personnel et leur bien-être.

LE BÉNÉVOLAT

Le bénévolat est la situation dans laquelle une personne apporte temps et compétences à titre gratuit pour une personne ou un organisme. Il se distingue donc de la situation de travail.

Le bénévole n'est soumis à aucun lien de subordination juridique.

Sa participation est volontaire : il est toujours libre d'y mettre un terme sans procédure, ni dédommagement. Il est en revanche tenu de respecter les statuts des associations, ainsi que les normes de sécurité dans son domaine d'activité.



Ce projet est soutenu par

FONDATION
JM.BRUNEAU
SOUS L'ÉGIDE DE LA
FONDATION DE FRANCE

France
Bénévolat